



PREMIER MINISTRE

---

SERVICE DE PRESSE

**Discours du Premier ministre François FILLON**  
**65<sup>ème</sup> Congrès de la Fédération Nationale des Syndicats  
d'Exploitants Agricoles (FNSEA)**  
**Saint-Malo - Jeudi 31 mars 2011**

Mesdames et messieurs,  
Monsieur le Président,

Je vois d'ailleurs que le Président de la FNSEA a pris la place du Premier ministre. Il va pouvoir répondre aux questions qu'il a posées.

Je voudrais vous remercier, d'abord de m'accueillir pour la seconde fois en tant que Premier ministre. Je sais que c'est un privilège inédit, et je veux vous dire combien j'y suis sensible.

Votre congrès est l'occasion de jeter un regard critique et constructif sur le monde agricole français.

En le clôturant ce matin, avec Bruno LE MAIRE qui se bat avec intelligence, avec volonté et avec rigueur pour défendre vos intérêts, je veux réaffirmer l'engagement du Gouvernement à vos côtés.

C'est un engagement du cœur parce qu'il existe entre la France et son agriculture un pacte intime. Mais c'est aussi un engagement réaliste, un engagement fait de franchise à votre égard, parce que notre Nation est soumise à un effort de redressement économique et financier qui touche tous les secteurs et qui ne se prête pas aux promesses irresponsables.

Nous sommes tous sur le même navire, avec la même nécessité de renforcer la compétitivité de notre économie, la productivité de notre pays, avec la même nécessité de réduire notre endettement, et cela réclame des réformes et des adaptations.

Cher Xavier BEULIN, pour la première fois, le conseil d'administration de la FNSEA a élu à sa tête un céréalier !

Dans cette charge, je sais que vous défendrez avec ardeur l'ambition que vous avez pour l'agriculture et les agriculteurs. Je sais aussi que vous serez un partenaire responsable mais coriace du Gouvernement.

Une nouvelle page s'ouvre pour votre Fédération, et je veux rendre hommage à celui qui, pendant 9 ans, a mis sa compétence au service de la FNSEA.

Cher Jean-Michel LE METAYER, pendant près d'une décennie, chacun a pu apprécier votre dévouement, chacun a pu mesurer la ferveur de votre engouement syndical.

Fort de ses convictions et fier de ses principes Jean-Michel Le METAYER s'est révélé un agitateur d'idées qui ne manquait pourtant pas de sagesse et de pragmatisme. Je veux lui dire que je n'oublierai pas la qualité de nos échanges, souvent vifs mais toujours francs et empreints de respect.

Mesdames et messieurs,

Nous venons de traverser une crise économique sans précédent. Nous sommes face à des bouleversements politiques considérables dans le monde. Et toutes ces crises qui se sont additionnées ne vous ont pas épargnés. En 2010, il y a eu une amélioration des revenus mais je sais que les séquelles de 2009 sont encore considérables.

Certaines filières sont aujourd'hui en situation plus favorable, mais d'autres connaissent des situations très tendues, comme la filière porcine et bovine.

Aux difficultés économiques qui touchent ces agriculteurs et leurs familles s'ajoute parfois un sentiment de solitude et d'injustice.

Pour surmonter ces découragements, pour défendre votre cause, pour défendre votre image et votre honneur, je veux dire qu'avec Bruno Le Maire nous sommes à vos côtés.

Les débats de votre congrès ont fait ressortir un message fort. Vous refusez la fatalité d'un déclin annoncé, vous refusez d'être la variable d'ajustement d'une mondialisation sauvage, vous refusez de faire les frais d'une compétition inégalitaire, vous refusez d'être la cible d'une écologie extrémiste.

Face à cela, vous savez et vous le dites, les slogans défensifs sont inefficaces. Et vous êtes décidés à retrouver une dynamique qui allie performance économique, équilibre environnemental et développement social. C'est un défi collectif que nous devons relever ensemble.

Face aux enjeux européens et mondiaux, notre ambition pour la production agricole française est intacte. Pas par une sorte d'orgueil national, mais parce que personne n'a oublié les émeutes de la faim de 2008. Chacun sait que la population mondiale augmente plus vite que la production agricole. Pour y répondre, il faudra produire 70% de produits agricoles de plus d'ici 2050.

Mais voilà, la volatilité des cours des matières premières agricoles pénalise les agriculteurs et elle remet en cause leur capacité à produire. Elle est incompréhensible pour les consommateurs et elle peut déstabiliser les pays les plus vulnérables.

Pour la combattre, il ne s'agit évidemment pas de fixer les prix. Mais les marchés agricoles doivent être régulés; il faut limiter les variations excessives, qui n'ont aucun lien avec la réalité; il faut accroître la transparence et il faut limiter la spéculation sur les marchés. C'est un combat difficile, mais nul ne peut accepter que certains spéculent sur la faim dans le monde.

C'est la raison pour laquelle le Président de la République a décidé de mettre, pour la première fois, ces questions stratégiques au cœur du G20. Les 22 et 23 juin prochains à Paris, Bruno LE MAIRE présidera la réunion des Ministres de l'agriculture du G20. L'amélioration de la transparence des marchés mondiaux et la coordination entre les pays concernés seront à l'ordre du jour, comme la régulation des marchés physiques et financiers et l'assistance apportée aux pays les plus vulnérables dans leur approvisionnement. Le travail qui nous attend est immense parce que nous savons bien qu'au sein du G20, tous les Etats n'ont pas les mêmes intérêts, ni les mêmes préoccupations. Mais nous sommes déterminés à faire entendre notre voix.

Quelques jours auparavant, vous avez prévu, et vous venez de le rappeler monsieur le Président, de réunir vos partenaires du G20 avec plusieurs autres délégations. Je veux vous dire que c'est une initiative excellente, parce que plus nos arguments seront partagés, plus nous pourrons dégager des solutions politiques.

«Produire plus» a longtemps été synonyme de surexploitation des ressources de notre planète. Certains en ont déduit que pour «produire mieux», il fallait nécessairement «produire moins». Choisir la décroissance, je le dis solennellement, ce serait une grave erreur, une grave erreur pour nous et une grave erreur pour la planète. Pour répondre à l'augmentation de la population mondiale, il faut au contraire produire plus et produire mieux. Les solutions ne viendront pas du repli sur soi. Au lieu d'avoir peur de la mondialisation, nous devons l'organiser et nous devons en tirer parti.

Mais s'ouvrir au monde ne signifie pas être naïf. L'ouverture commerciale n'est possible que si elle est réciproque. Je n'accepte pas que l'Europe ouvre ses frontières sans conditions à des produits qui ne respectent pas les normes auxquelles vous êtes soumis, que ce soit dans le domaine environnemental, dans celui de la sécurité sanitaire ou dans celui du bien-être animal. L'agriculture ne peut être la variable d'ajustement d'accords globaux qui la dépassent.

Cette vigilance elle vaut aussi au sein de l'Europe. Au cours des 15 dernières années, la politique agricole européenne n'a cessé de se réformer. Elle s'est adaptée aux évolutions des marchés pour répondre aux attentes des consommateurs. Elle s'est adaptée à l'élargissement de l'Union européenne. Elle s'est aussi adaptée aux exigences de respect de l'environnement et, de tout cela, vous pouvez être fiers.

Mais, alors que s'engagent les négociations de la Politique Agricole Commune de l'après-2013, les partisans du démantèlement de la PAC et de la dérégulation n'ont pas rendu les armes. Avec Bruno LE MAIRE, nous avons réussi à les mettre en minorité, au Conseil comme au Parlement européen, sur la base de la position franco-allemande adoptée en septembre dernier. Nous l'avons réussi parce que nous avons été à l'initiative en proposant une nouvelle Politique Agricole Commune, une politique agricole plus régulée, une politique agricole plus équitable et plus verte.

Plus régulée parce que la crise du lait de 2009 a montré que la volatilité des prix pouvait mettre en péril notre potentiel de production. Face aux crises, la puissance publique doit conserver des instruments de régulation qui soient efficaces et réactifs. Plus équitable parce que nous avons accepté d'ouvrir le débat des références historiques et réussi à faire abandonner l'idée d'une aide à l'hectare identique partout en Europe. Plus verte enfin, parce que les agriculteurs ont besoin d'aides simples pour adapter leurs exploitations aux défis environnementaux.

Mais je veux vous dire et vous le savez bien, que rien n'est encore gagné ! Dans quelques semaines, la Commission présentera son projet de budget pour l'après 2013. La France va défendre le maintien du budget de la Politique Agricole Commune. Elle le défendra dans le cadre de perspectives financières raisonnables, qui tiennent compte des contraintes budgétaires qui s'imposent aux Etats. Elle le défendra parce que c'est notre modèle agricole qui est en jeu. Et aussi parce que c'est aussi notre vision de l'Europe qui est en cause. Elle le défendra parce que c'est maintenant que les conditions d'une agriculture durable s'organisent.

Ce cap nous l'avons fixé, nous, dans le cadre du Grenelle de l'Environnement. Il ne nous détourne pas pour autant des réalités économiques présentes que les agriculteurs doivent affronter. Il ne nous détourne pas non plus des défis que des industries agro-alimentaires doivent relever, et de la concurrence européenne et mondiale.

Depuis quelque temps, on voit se multiplier les initiatives qui cherchent à opposer agriculture et environnement. La campagne d'affichage de France Nature Environnement a offensé beaucoup d'entre vous en représentant une plage bretonne envahie par les algues vertes. Vous ne méritez pas de telles caricatures, et je veux vous dire que je partage votre indignation. Vouloir opposer agriculture et environnement c'est absurde et c'est dangereux. Le développement économique et le respect de l'environnement doivent être conciliés.

La gestion de l'eau en est un exemple. Dans certaines zones, on est obligé d'irriguer pour avoir un rendement correct, ce qui pose des problèmes en année sèche. Pour répondre aux objectifs de la loi sur l'eau, des concertations sont en cours pour déterminer les moyens techniques et financiers à mettre en œuvre; comme la construction de retenues collinaires ou la recherche de nouvelles variétés nécessitant moins d'eau.

Pour que tous les usages soient satisfaits et que l'intérêt général triomphe, chaque utilisateur doit faire des efforts, et pas seulement et toujours les agriculteurs. Sur les questions environnementales, la méthode doit être claire : les engagements du Grenelle de l'environnement doivent être respectés avec pragmatisme et à condition qu'ils n'introduisent pas de distorsion de concurrence avec nos voisins européens.

Pour vous aider à conjuguer performance économique et performance environnementale, des outils existent. La Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche a introduit des mesures novatrices. C'est le cas de la contractualisation. Instaurer des relations contractuelles écrites dans vos filières c'est indispensable pour donner de la visibilité aux agriculteurs dans leurs productions. Loin d'affaiblir les producteurs face à l'industrie, cette mesure vise au contraire à rééquilibrer les rapports de force qui régissent les relations entre les 400 000 agriculteurs, les 10 000 entreprises agro-alimentaires et les 5 centrales d'achat.

Dans la filière fruits et légumes, je sais qu'il y a encore des ajustements à faire. Je veux dire que les dispositifs pourront évoluer, les services de l'Etat et des chambres d'agriculture sont là pour vous accompagner.

Pour la filière laitière, le texte entre en vigueur ce soir à minuit ! Je compte sur vous et sur les industriels, avec l'encadrement de votre interprofession, pour que cela se mette en place dans de bonnes conditions, parce que nous en sommes tous convaincus, chacun a à y gagner. Une relation équilibrée entre chaque maillon des filières est dans l'intérêt de tous.

Bruno LE MAIRE et Frédéric LEFEBVRE ont réuni les producteurs, les industriels et les distributeurs pour mesurer l'impact de la volatilité des matières premières sur les filières et les prix des produits alimentaires.

Cette année, les négociations avec la grande distribution ont été particulièrement tendues. Je note qu'elles ont abouti à une hausse globale des prix d'achats aux fournisseurs. Bien sûr, les consommateurs ont tout intérêt à ce que l'alimentation soit la plus accessible possible. Mais si nous voulons garantir un revenu décent aux producteurs agricoles et notamment aux éleveurs, si nous voulons assurer la pérennité de nos entreprises agro-alimentaires, alors il est légitime de réfléchir à la façon dont les coûts de production se répercutent dans les prix de vente. C'est essentiel pour les produits de base peu transformés. Et c'est impératif parce que la volatilité va perdurer, même si nous faisons tout pour en limiter l'amplitude.

Les démarches de filières que vous développez vont dans le bon sens. Pour vous y aider, le Gouvernement met à votre disposition des indicateurs comme ceux proposés par l'Observatoire des prix et des marges. J'appelle tous les acteurs à la responsabilité pour que les démarches interprofessionnelles engagées aboutissent. Et je voudrais, à ce sujet, saluer votre engagement à instaurer des contrats entre les filières végétales et les filières animales.

L'alimentation animale est le débouché de plus de 40% de la production céréalière nationale. Dans un monde ouvert et soumis à des aléas, il est naturel de vouloir s'assurer une certaine visibilité en sécurisant une partie de ses débouchés et de ses approvisionnements.

J'attends beaucoup des propositions que vous présenterez au Ministre de l'Agriculture pour avoir un dispositif opérationnel début juillet. La responsabilité de long terme doit dans ce domaine l'emporter sur les logiques de court terme.

Améliorer votre compétitivité, cela passe aussi par une meilleure maîtrise des charges sur vos exploitations. Plusieurs mesures de simplification sont déjà opérationnelles: simplification, pour les élevages porcins, simplification des procédures relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement, et relèvement des seuils d'autorisation pour les élevages laitiers.

Depuis l'an dernier, le coût du travail pour les saisonniers est allégé. Cela représente un effort de 500 millions d'euros par an pour ramener le coût du travail horaire de 12,81 euros à 9,43 euros par heure.

Dans le contexte budgétaire actuel, c'est un effort considérable. Et d'ailleurs, c'est une première, puisque c'est la première fois depuis bien longtemps, qu'un Gouvernement prend une mesure effective pour réduire les charges des exploitations agricoles. Mais il faut aller plus loin.

Vous avez demandé l'allègement du coût du travail permanent. Je veux vous dire sur ce sujet d'abord que plusieurs initiatives parlementaires sont en cours d'examen. Moi-même, j'ai avec Bruno LE MAIRE, demandé au député des Bouches-du-Rhône, Bernard REYNES de conduire une mission et de nous faire des propositions sur un dispositif opérationnel. Je vous dis les choses simplement : je veux que des décisions soient prises au plus tard à l'automne, pour une application au début de 2012.

Cette question du coût du travail en France est une question légitime, mais en même temps c'est une question complexe.

Les charges sont chez nous supérieures à celles de nos principaux concurrents, mais elles le sont parce qu'elles financent un pacte social plus solidaire et plus généreux qu'ailleurs.

Est-ce que nous voulons affaiblir ce pacte ? Je crois que la réponse majoritaire dans notre pays est non !

Est-ce que nous pouvons dès lors alléger le coût du travail d'un côté, et augmenter de l'autre le poids des charges pesant, par exemple, sur la consommation ?

C'est une idée qui a des mérites, mais c'est une idée qui se heurte au niveau déjà très élevé de la fiscalité sur la consommation. Pour dire les choses clairement, de la TVA. Alors que la croissance repart dans notre pays avec comme principal moteur la consommation, je ne crois pas à l'opportunité, en tout cas dans les conditions actuelles, d'une mesure générale de transfert des charges sociales.

Peut-on alors imaginer de cibler cette mesure sur certains produits et au profit de certaines professions, comme la vôtre ? Avec le Président de la République, nous y sommes décidés.

Et pour y parvenir, nous allons devoir lever l'obstacle européen. Nous allons nous y employer avec Bruno LE MAIRE car rien ne serait pire que de vous engager dans une impasse, comme c'est déjà arrivé par le passé, et qu'on vienne par la suite vous demander de rembourser les sommes qui auraient été allégées.

Je proposerai au Parlement de se prononcer sur des mesures concrètes d'allègement des charges sur le travail permanent, dès cet automne, dans le cadre de l'examen de la loi de financement de la Sécurité sociale.

La compétitivité de vos exploitations peut aussi être améliorée par de nouveaux débouchés. A travers la différenciation de vos produits, d'abord. C'est le développement des signes d'identification de l'origine et de la qualité des produits, c'est le développement de circuits courts et de l'agriculture biologique. Ce sont vos démarches qui visent à promouvoir la commercialisation de produits d'origine nationale, produits en France et transformés en France. Je soutiens les efforts que vous avez engagés pour développer l'étiquetage de type «Viande de Porc Française», ou encore le «Lait de nos régions», tant de métropole que d'Outre-mer. Après tout, bien des pays revendiquent leur patriotisme économique. Eh bien, il n'y a aucune raison, pour nous, de nous en priver.

Dans le budget des trois années à venir, l'Etat a fait de l'agriculture une priorité. 300 millions d'euros sont dédiés à renforcer la compétitivité de vos filières, de la production à la transformation et notamment dans les filières d'élevage. Nous avons une obligation de résultat. Et je sais que vos représentants travaillent d'arrache-pied à bâtir des plans stratégiques. Pour aider notre industrie agro-alimentaire à gagner des parts de marché en Europe, nous travaillons à réduire les distorsions de concurrence intra-communautaires. Il faut plus de coordination, il faut plus de cohérence entre la France et l'Allemagne en prenant ce qu'il y a de meilleur dans chacun de nos deux pays. Nous avons choisi de commencer par la fiscalité. Il faudra étendre cet effort de cohérence à la compétitivité.

Pour que notre industrie agro-alimentaire gagne des parts de marché en Europe, elle doit également disposer de fonds propres pour se développer. C'est la raison pour laquelle nous avons créé le Fonds Stratégique d'Investissement. Je veux rappeler qu'en 2010, les coopératives Limagrain et Siclaé ont bénéficié d'un apport de fonds propres de plus 200 millions d'euros. Eh bien, cette politique se poursuivra en 2011. Et je veux dire, qu'aux côtés de Sodiaal, le Fonds Stratégique d'Investissement pourrait accompagner des projets d'investissements dans Yoplait.

Parmi les nouveaux débouchés qui s'ouvrent à vous, les énergies renouvelables sont une source possible de revenus complémentaires. Vous avez initié des projets photovoltaïques et contribué à atteindre, avec deux ans d'avance, les objectifs que nous nous étions fixés pour 2012 dans le cadre du Grenelle environnement. Je sais que beaucoup de vos projets sont en file d'attente. Mais je veux aussi dire, parce que je vous dois la vérité, que les anciens tarifs de rachat étaient excessifs et entraînaient une hausse insupportable du prix de l'électricité pour tous les Français. Je sais que pour vous c'est une source de diversification de vos revenus, mais les règles doivent être plus équitables. Pour les nouveaux dossiers, nous avons décidé de mettre en place des appels d'offre simplifiés pour les installations concernant les agriculteurs.

Je veux aussi encourager les projets de méthanisation. Pour faciliter les procédures, la méthanisation est rentrée fin février dans le champ de l'activité agricole. D'ici fin avril, le tarif de rachat de l'électricité sera revalorisé pour être équivalent à celui pratiqué en Allemagne. Enfin, à partir de cet été, le biogaz pourra être injecté dans les réseaux de gaz naturel. Je sais qu'il y a encore quelques réglages à faire qui sont en cours pour faire en sorte que l'objectif que nous poursuivons soit bien atteint, c'est-à-dire que grâce à ces mesures, on puisse développer des installations collectives de taille raisonnable, qui permettent aux agriculteurs – et je pense en particulier à la région de Bretagne dans laquelle nous nous trouvons – de valoriser ainsi les effluents en produisant de l'énergie.

Mesdames et messieurs,

Avant 10 ans, 50% des entreprises auront changé de mains. L'enseignement agricole est une priorité. C'est la raison pour laquelle nous allons continuer à financer les soutiens à l'installation, avec un objectif de 7 000 installations de jeunes agriculteurs par an. Nous voulons aussi que les agriculteurs puissent transmettre leurs exploitations et partir à la retraite dans de bonnes conditions.

Vous êtes des entrepreneurs ! Vous avez toujours eu à coeur de prendre votre destin en main et de transmettre vos valeurs de génération en génération. Pour encourager les jeunes à s'orienter vers ce métier, il fallait impérativement préserver le foncier.

C'est l'un des axes de la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche. C'est l'objectif de l'observatoire pour mesurer les consommations de terres agricoles, et c'est tout l'objet de la future taxe sur les plus-values réalisées lorsque des terres seront rendues constructibles. Le

produit de cette taxe sera intégralement affecté au financement d'opérations innovantes réalisées par les jeunes agriculteurs.

Pour que la situation soit équitable, il fallait aussi que leurs aînés soient soutenus. Un filet de sécurité a été introduit pour les 230 000 retraités les plus modestes dont les carrières étaient incomplètes. En novembre dernier, la réforme des retraites a facilité l'accès au dispositif de revalorisation des pensions agricoles pour les plus modestes et pour leurs conjoints. Il faut ensemble poursuivre cet effort.

Assurer l'avenir du métier, c'est aussi assurer la modernité des exploitations et des pratiques. Pendant trop longtemps, dans notre pays, d'une façon, nous avons négligé l'investissement et nous avons laissé croître les dépenses courantes. Pour répondre au double défi du désendettement et de la compétitivité, il faut inverser la tendance. Nous avons triplé, dans cet esprit, le crédit impôt recherche pour soutenir la recherche privée. Et nous avons lancé le programme des investissements d'avenir qui doit irriguer tous les secteurs innovants de l'économie. Eh bien, l'agriculture doit avoir sa part dans ces investissements d'avenir ! Plusieurs projets devront être financés dans les biotechnologies et dans les bio ressources.

Je connais, Mesdames et messieurs, l'intensité de votre engagement. Je connais la rudesse de votre métier et la passion qu'il suscite en vous. Au cours de l'Histoire, l'agriculture française a dû relever beaucoup de défis. Aujourd'hui, certains dénoncent la surexploitation de nos ressources et d'autres annoncent votre déclin alors qu'en réalité, le monde agricole n'a cessé de se métamorphoser et de se moderniser. C'est le résultat de la volonté farouche d'hommes et de femmes qui croient en ce qu'ils font et qui aiment ce qu'ils font. C'est cette volonté qui permettra à notre pays de rester une grande puissance agricole.

Je veux vous dire que vous pouvez compter sur la détermination du Gouvernement, mais je compte aussi sur vous parce que tout ne dépend pas de l'Etat. Et au terme de mon intervention, je voudrais insister sur ce point. Nous avons tous en tête l'alliance presque fusionnelle entre l'Etat et l'agriculture, dont les résultats ont été spectaculaires au siècle dernier. La Politique Agricole Commune a conforté, à partir des années 60, une quasi cogestion de ce secteur, à travers une politique ambitieuse qui a porté ses fruits.

Mais nous savons tous que les temps ont changé. Nous nous battons évidemment pour notre modèle agricole, nous nous battons pour notre modèle agricole avec une prédominance familiale, et une Politique agricole Commune solidement dotée. Nous nous battons pour une agriculture de qualité qui garantisse l'emploi en France. Mais assumons aussi que les agriculteurs sont avant tout des chefs d'entreprise et que leurs revenus dépendent d'abord des marchés et de leur compétitivité !

Comme tous les secteurs de l'économie, l'agriculture change vite. Sa productivité a même progressé plus que partout ailleurs et ses investissements sont gage de réussite demain.

La loi de modernisation agricole réussit ce pari d'un mariage improbable entre la régulation, l'organisation des filières, d'une part, et d'autre part les réalités de la mondialisation et de la nécessaire évolution des structures. Je sais les capacités des agriculteurs à relever ce défi, et l'importance du syndicalisme agricole pour accompagner les efforts de la profession. Je tiens à entretenir avec vous une relation responsable, une relation qui permette d'assumer ensemble les réalités d'un monde de concurrence exacerbée.

Car au-delà de tout ce que l'Etat pourra et devra faire avec vous, je crois d'abord à la force de l'agriculture française, à ses atouts sur les marchés mondiaux aux besoins croissants, je crois à l'esprit d'entreprise des agriculteurs, je crois à l'avenir du beau métier d'agriculteur.

Voilà, Mesdames et Messieurs, le message de solidarité, de responsabilité, le message d'encouragement que je voulais avec Bruno LE MAIRE, ce matin, à Saint-Malo, vous adresser personnellement en répondant à votre invitation.